

Compte rendu de la session 2019 de la certification en histoire de l'art

La session 2019 regroupe les trois académies franciliennes: Paris, Créteil, Versailles.

Le jury tient tout d'abord à remercier l'équipe du SIEC pour la qualité de l'accueil et des conditions matérielles de passation des épreuves les 25 et 26 mars 2019.

Les candidats de la session 2019 :

Nombre d'inscrits: 75 (dont 53 femmes)
Absents : 6
Nombre de reçus: 41
Moyenne globale des candidats évalués : 11,27
Note la plus basse: 05
Note la plus haute: 20

Evolution des candidatures :

Le nombre de candidatures est en forte hausse cette année.

Répartition académique et disciplinaire des candidats:

	CRETEIL	PARIS	VERSAILLES	Total
Anglais	1	1		2
Arts appliqués			2	2
Arts plastiques	2	3	4	9
Education musicale	1		2	3
Espagnol			2	2
Histoire Géographie	6	1	13	20
Lettres classiques	1	2	2	5
Lettres modernes	8	7	6	21
Philosophie	1			1
Documentation	3	1		4
TOTAL	23	15	31	69

Répartition par corps de recrutement:

28 professeurs agrégés
37 professeurs certifiés
2 PLP
2 Professeurs stagiaires

Profil professionnel des candidats:

Si l'on constate une certaine diversité des conditions d'exercice des professeurs se présentant à cette certification, l'aspiration commune observée chez la plupart des candidats est de pouvoir élargir son

champ d'enseignement au-delà de sa propre discipline. La compétence majeure à développer pour cela est de pouvoir aborder toute œuvre d'art dans une posture de questionnement.

Les tableaux ci-dessus montrent une évolution et un élargissement des champs disciplinaires dont sont issus les candidats. Le fort ancrage des lettres et de l'histoire géographique représente les deux tiers de l'effectif. On constate depuis plusieurs années une stagnation du nombre de candidats issus des disciplines artistiques.

La volonté d'obtenir une certification relève de stratégies diverses: certains viennent chercher un sésame pour intégrer un poste ou une équipe de lycée, d'autres simplement légitimer un enseignement auquel ils participent déjà. Si cette certification s'intitule "Histoire de l'art", c'est en référence à l'épistémologie de cet enseignement universitaire. Il faut cependant préciser d'emblée que les attendus de cette certification convoquent des champs culturels élargis à l'ensemble des domaines de "l'histoire des arts" telle qu'elle est enseignée maintenant depuis plus de deux décennies dans le champ scolaire, qu'il s'agisse des options de lycée ou de l'approche transversale actuellement abordée dans le cadre du collège.

La prestation des candidats, éléments d'analyse.

L'ensemble du jury s'accorde à constater que le niveau global des candidats est en augmentation. Les rapports écrits sont davantage structurés et les prestations orales correspondent en grande partie aux attendus. Certaines recommandations figurant dans les rapports antérieurs restent d'actualité et sont à nouveau rappelées. Les attendus de l'épreuve sont énoncés dans la note de service n°2004-175 du 19-10-2004 et sont globalement connus des candidats. Le rapport écrit du candidat ainsi que l'exposé oral constituent le champ d'approche qui permettra au jury de développer le questionnement dont l'objectif est de vérifier les compétences mises en œuvre. Sur l'ensemble des candidats évalués, le niveau de préparation constaté cette année est en progrès. Certaines prestations particulièrement brillantes ont permis au jury d'attribuer des notes supérieures à 16. La plupart des candidats montrent une volonté de répondre aux attentes de l'épreuve. Les insuffisances détectées chez ceux ayant échoué sont principalement d'ordre pédagogiques ou culturelles. Elles sont notamment le reflet d'une absence de prise en compte des élèves, d'une méconnaissance des publics scolaires concernés ou d'une connaissance insuffisante de ce qu'est l'histoire de l'art, de ses méthodes, de ses techniques d'analyse, de ses enjeux, de l'actualité culturelle, des programmes et des contenus d'enseignement notamment dans le cadre des options de lycée, des dispositifs partenariaux et des institutions culturelles.

Le rapport écrit:

Bien que non évalué, il contribue fortement à orienter l'exposé du candidat qui permettra au jury de construire sa stratégie d'interrogation. La démarche déclarative de tout rapport conduit le jury à en vérifier certains points, à en approfondir d'autres.

Concernant la forme, il faut trouver le juste équilibre entre exhaustivité et minimalisme, un rapport n'est pas un catalogue ni un mémoire universitaire. Le style narratif ne doit pas devenir envahissant. Il faut donc veiller à proposer une présentation claire, aérée tout en restant vigilant sur la lisibilité et l'orthographe. L'illustration iconographique peut se justifier mais doit rester mesurée.

Concernant le contenu, il doit éviter de se centrer sur un seul champ artistique, une collection, un artiste ce qui va inévitablement positionner le candidat comme spécialiste d'un objet d'étude unique. Quant à l'usage du "copié-collé", ponctuellement constaté, il est à proscrire. Les citations, si toutefois elles se justifient doivent être référencées à des sources. Nous conseillons vivement aux candidats d'inscrire leur travail dans une dynamique de parcours en rappelant que le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle est un enjeu éducatif qui s'inscrit dans la scolarité de chaque élève.

L'exposé:

L'exposé doit faire ressortir notamment des compétences en communication orale mais pas seulement. Tenir un discours complémentaire au dossier fourni sans le paraphraser n'est pas simple. Certains candidats, parfaitement à l'aise dans cet exercice ont fait preuve de clarté et de concision tout en tenant un propos ouvert, parvenant à dégager une problématique d'ordre pédagogique, artistique ou culturel, amenant le jury à sélectionner certains points susceptibles d'être évoqués lors de l'entretien. Lorsqu'un support écrit distinct du rapport est utilisé, il faut éviter de le lire *in extenso*. La qualité d'une communication orale s'évalue dans la posture, le regard, les gestes et tout ce qui relève du non verbal. Tous les candidats sont des enseignants, ils doivent le montrer et rendre vivant leur exposé. Il faut éviter de se montrer trop ostentatoire dans l'étalage de son parcours professionnel et personnel mais amener de la substance, témoigner de démarches déjà éprouvées ou de parcours réalisés.

L'usage d'un outil numérique peut enrichir utilement l'exposé mais il peut aussi constituer une prise de risque supplémentaire lorsqu'il n'est pas totalement maîtrisé. Le jury apprécie les prestations claires et structurées. Lorsque le candidat annonce un plan, il doit s'y tenir car la rigueur intellectuelle est une qualité essentielle. La richesse du vocabulaire spécifique et technique, tout comme les connaissances et références relatives aux sujets évoqués doivent faire l'objet de toute l'attention du candidat.

L'entretien:

Le jury recherche à valoriser les connaissances et la réflexion du candidat. L'entretien doit ainsi permettre d'approfondir certains points évoqués lors de l'exposé et le jury apprécie particulièrement que le candidat puisse se saisir d'une question posée, qu'il la développe ou se montre capable d'exprimer son propre questionnement sur une œuvre, une démarche, un objet. Au delà des connaissances scientifiques et culturelles mobilisées à bon escient, l'émergence de la sensibilité artistique du candidat est toujours appréciée, lorsqu'elle est sincère, tout comme la capacité à problématiser autour d'une œuvre, d'un artiste, d'un objet d'étude ou d'une démarche de création. Certaines prestations font état d'un manque de recul par rapport aux projets développés, parfois même d'un manque de distanciation envers ses propres goûts artistiques. La connaissance des programmes de lycée doit offrir au candidat la possibilité de développer une véritable démarche pédagogique afin de montrer comment il amène ses élèves à questionner les œuvres, les lieux, les artistes.

Durant l'entretien, le candidat doit s'efforcer de rester en phase avec le jury tout en évitant les trop longs monologues.

La capacité à mener des projets collectifs tout comme à travailler en équipe sont des compétences essentielles que le candidat doit s'attacher à faire ressortir.

On constate à nouveau chez quelques candidats une méconnaissance des institutions culturelles mais aussi des ressources qu'elles mettent en ligne dont certaines sont pourtant fort utiles.

Le jury se réserve la possibilité d'interroger le candidat sur d'autres champs culturels ou pédagogiques que ceux évoqués dans l'exposé. Il peut à tout moment vérifier les connaissances du candidat concernant les différents domaines artistiques, dispositifs institutionnels, structures culturelles, métiers et filières en rapport avec l'histoire de l'art sans oublier les connaissances épistémologiques relatives à cet enseignement.

Si la motivation est réelle chez la majorité des candidats, on peut déplorer parfois la méconnaissance de certains domaines artistiques tels la musique ou le spectacle vivant. Ainsi, certains candidats érudits dans un domaine se montrent relativement démunis dans un autre. On ne peut que rappeler la nécessaire distance que les candidats doivent prendre avec la discipline qu'ils enseignent afin d'investir pleinement le champ transversal de l'Histoire de l'art et de l'ensemble des formes d'expression artistique. Le tout doit s'inscrire dans un équilibre global.

En conclusion, nous conseillons aux futurs candidats de préparer cette certification en menant une réflexion approfondie sur l'ensemble des axes évoqués ci-dessus. Les enjeux de l'Histoire de l'art doivent être pleinement cernés. Il est nécessaire d'acquérir un regard distancié et critique sur sa propre pratique. Les notions de plaisir, de sensibilité et d'émotion doivent également trouver toute leur place dans les démarches présentées par les candidats. Nous leur conseillons de se rapprocher de collègues expérimentés intervenant notamment dans les options Histoire des arts implantées en lycée. Ils pourront également nourrir leur réflexion par la lecture documentaire ainsi que la consultation des sites institutionnels proposant des outils pédagogiques en ligne.

Tableaux annexes:

Répartition des notes obtenues:

Note de 5 à 9	10 à 14	15 à 20
28 candidats	26 candidats	15 candidats

Répartition disciplinaire des candidats reçus:

Anglais	2
Arts plastiques	4
Education musicale	1
Espagnol	2
Histoire et géographie	12
Lettres classiques	4
Lettres modernes	14
Philosophie	1
Documentation	1

Répartition académique des candidats reçus:

Académie	Reçus
CRETEIL	14
PARIS	10
VERSAILLES	17

Claude DESFRAY, IA-IPR éducation musicale, président du jury de certification, pour l'ensemble du jury, session mars 2019.